



Liste des produits de premiers soins autorisés pour les associations sportives.

Mareau-Aux-Prés, le 30 Juin 2024.

AUTORISATION à la pratique des 1^{ers} soins.

- Spray et poches (Froid).
- Bande contention – Bande extensible.
- Écharpe triangle.
- Tampon hémostatique.
- Pansement compressif.
- Suture adhésif.
- Pansement à découper.
- Compresses stériles.
- Sparadrap.
- Couverture de survie.
- Gants jetables.
- Masque bouche à bouche.
- Ciseaux jesco.
- Pince à échardes.
- Produit antiseptique (Savon). **Uniquement en connaissance des allergies des blessés.**
- Sérum physiologique.
- Gel hydroalcoolique.
- Sachets de sucre.

Liste trouvée sur les sites paramédicaux professionnels.

Les produits sont périssables et nécessitent un contrôle régulier afin de les renouveler.

Les allergies doivent être déclarées au moment de l'inscription dans notre club.

Pour faire valoir ce que de droit.

L'ASRA45.